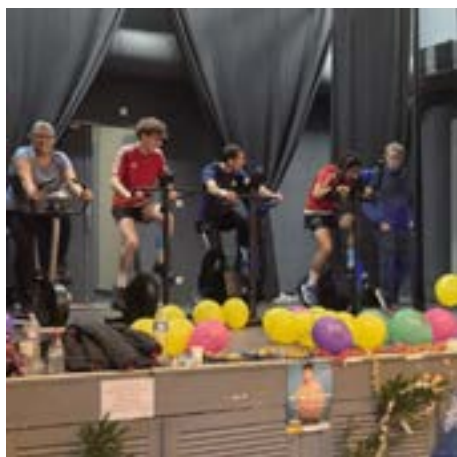


Bulletin Municipal



Charnizay

Janvier 2026



MAIRIE
Tél. : 02.47.94.53.02
charnizaymairie@wanadoo.fr
Le secrétariat est ouvert au public
Jeudi – Vendredi et Samedi
de 9 h à 12 h

AGENCE POSTALE
Tél. : 02.47.94.53.00

Lundi-Mercredi-Jeudi
Vendredi-Samedi
de 9 h à 12 h

Sommaire

Bienvenue dans ce nouveau numéro du bulletin municipal. Nous remercions les Associations pour leur participation à l'information de notre commune. Cette année le conseil municipal du 18/11 a voté de ne pas publier les comptes rendus sommaires des conseils. Les PV sont consultables à la mairie ou sur son site internet.

Bonne lecture !
La commission Communication-Information



- 3 **Le mot du maire**
- 4 **Éditos de G Hénault, G Galland, G Dubois**
- 5 **À Charnizay en 2025**
- 6 **Élections**
- 7 **Budget**
- 9 **Voirie**
- 10 **Associations**
- 22 **Professionnels locaux**
- 22 **Tarifs des salles**
- 23 **Animaux de compagnie, Chiens catégorisés**
- 24 **Offres de mobilité**
- 24 **Pour les Jeunes**
- 25 **Action sociale-Service à la personne**
- 27 **Petite enfance**
- 28 **Déchets ménagers**
- 28 **Syndicat des eaux**
- 29 **Cours d'eaux, Chemins ruraux, Ambroisie**
- 30 **Rendez-vous des aidants**
- 31 **Numéros utiles**
- 32 **2026 à Charnizay**



Suivez les informations et évènements
sur nos sites officiels :
<https://www.charnizay37.fr>
et Facebook @Mairie de Charnizay



Le mot du maire

Chères Charnizéennes, chers Charnizéens,

L'année 2025 vient de s'achever dans un contexte marqué par une incertitude politique nationale, qui nous oblige, plus que jamais, à rester vigilants et à faire face aux conséquences que cette situation peut avoir pour nos communes.

Nous avons poursuivi un travail rigoureux afin de maintenir un budget le plus juste et équilibré possible, avec des marges de manœuvre de plus en plus réduites. Depuis le début de mon mandat en 2014, notre endettement a fortement diminué, passant de 2307 € par habitant à 684 € en 2025. Cet effort a été rendu possible grâce à une maîtrise stricte des dépenses et à une gestion responsable de nos finances communales.

Nous avons de nombreux projets, mais nous devons rester prudents : il n'est pas question de retomber dans un endettement excessif, ni d'augmenter fortement les impôts, car ce n'est pas la solution.

En 2025, nos associations ont, une nouvelle fois, joué un rôle essentiel dans la vie du village. Grâce à elles, de nombreux moments de convivialité ont été proposés : le comité des fêtes, le DAC, le comité des laboureurs, Charnizay hier et aujourd'hui, l'Association sportive de Charnizay Saint-Flovier, la gym, ainsi que l'organisation du téléthon. Je tiens à remercier très sincèrement tous les bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps et de leur énergie.

Les associations volontaires assurent également l'ouverture du bar deux matinées par semaine, le mercredi et le samedi, dans l'attente d'une solution plus pérenne. Ensemble, avec le soutien de nos habitants, de nos agents et de nos bénévoles, nous poursuivrons le travail engagé pour l'avenir de Charnizay.

La bibliothèque a déménagé dans l'ancien restaurant, ce qui permet désormais de disposer de plus d'espace et d'un lieu plus convivial, contribuant ainsi à donner davantage de vie à notre village.

L'année 2025 a aussi été marquée par le départ à la retraite de Gilles Métivier, notre agent technique. Je tiens à le remercier chaleureusement pour son engagement et pour toutes ces années passées au service de la commune.

Nous avons recruté Louane Paour pour assurer la garderie ; elle intervient également en service civique à l'école, prise en charge par l'Éducation nationale.

Je souhaite également remercier l'ensemble du personnel communal pour leur dévouement et leur implication au quotidien.

Les investissements réalisés en 2025 concernent notamment le changement des fenêtres et des volets du logement du bar, des travaux sur la voirie (les Bienneries et une partie de la route d'Obterre), l'achat d'un jeu extérieur pour les enfants, et l'installation de ventilateurs dans la salle de spectacles.

Pour 2026, le conseil municipal élu en mars, fera le nécessaire au niveau des investissements tout en respectant le budget et d'établir un programme pour 6 ans.

2025 compte 7 décès, 3 mariages et 5 naissances, notre population est de 461 habitants. Etant actuellement moins de 500 habitants, nous passerons de 15 à 11 conseillers municipaux pour les prochaines élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars 2026, un changement important va s'appliquer, liste avec la parité et liste bloquée donc nous ne pourrons ni rayer ni rajouter des noms. Le vote se fera liste entière.

En restant unis, solidaires et attentifs aux besoins de chacun, nous continuerons à faire vivre et évoluer notre village.

Pour conclure, je vous adresse, au nom du conseil municipal et du personnel communal, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur, de réussite pour l'année à venir.

Le bonheur n'est pas toujours dans un ciel éternellement bleu, mais dans les choses les plus simples de la vie.
(Confucius)

Votre Maire Serge GERVAIS



L'édito de Gérard Hénault

Ensemble, construisons l'avenir de Loches Sud Touraine

Chères habitantes, chers habitants des 67 communes de Loches Sud Touraine,

Votre Communauté de Communes Loches Sud Touraine œuvre au quotidien pour le bien-vivre en

Sud Touraine : construction de deux micro-crèches à Genillé et Nouans-les-Fontaines, achèvement des travaux du lac de Chemillé-sur-Indrois, accompagnement des entreprises locales, développement du Node Park Touraine à Tauxigny-Saint-Bauld et d'un nouveau parc d'activités à Reignac-sur-Indre, soutien financier aux maisons médicales à Yzeures-sur-Creuse, Preuilley-sur-Claise, le Grand-Pressigny, projets de revitalisation urbaine à Beaulieu-lès-Loches, renaturation et reméandrage de l'Esves à Ligueil, etc.

L'alliance entre les communes et l'intercommunalité : une force pour notre territoire

Loches Sud Touraine, c'est avant tout une histoire collective, celle de 67 communes unies pour agir plus fort, plus loin, ensemble. Que ce soit pour l'eau, les déchets, le développement économique, la petite enfance, la jeunesse, l'action sociale, les milieux aquatiques ou encore la transition écologique, l'intercommunalité permet de mutualiser les moyens, d'innover et de garantir des services de qualité à toutes et à tous, y compris dans les plus petits villages. Cette alliance n'est pas une contrainte, mais une opportunité : celle de préserver notre ruralité tout en offrant à chacun les mêmes chances de s'épanouir sur notre territoire.

Des élections municipales, mais aussi communautaires

À l'aube des prochaines élections municipales, qui se tiendront en mars 2026, notre territoire se trouve à un moment charnière. Ces élections ne concernent pas seulement le choix de vos maires et de vos conseillers municipaux : elles désigneront aussi vos conseillers communautaires, ces élus qui, à vos côtés, portent la voix de votre commune au sein de notre intercommunalité.

En votant pour vos conseillers municipaux, vous choisirez aussi ceux qui siégeront au conseil communautaire. Ces élus ont un rôle clé : ils définissent les grandes orientations de Loches Sud Touraine, veillent à la cohérence des projets et garantissent que chaque commune, quelle que soit sa taille, soit représentée et écoutée. Votre voix compte donc doublement : pour votre village, mais aussi pour l'avenir de tout notre bassin de vie.

Gérard Hénault, Président de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine

L'édito de Geneviève Galland et Gérard Dubois



Mesdames, Messieurs, Chers habitants du canton de Descartes,

En cette période marquée par les incertitudes internationales et nationales, nul n'échappe à un contexte exigeant, parfois difficile. Pourtant, c'est dans ces moments que notre engagement collectif prend tout son sens. Aux côtés de la Présidente du Conseil départemental, **Nadège ARNAULT**, nous agissons chaque jour pour que le canton de Descartes reste un territoire vivant, accueillant et bien équipé, où culture, services et proximité continuent d'aller de pair.

Sur le plan culturel, l'année aura été marquée par une grande diversité d'animations portées par les associations locales : théâtre, musique, expositions... Au **Musée de la Préhistoire du Grand-Pressigny**, l'exposition « **Touraine Tropicale** » a rencontré un franc succès auprès des visiteurs. Une équipe de passionnés s'est mobilisée tout au long de l'été pour faire vivre les différentes animations proposées sur le site. Au-delà de notre canton, la saison culturelle départementale, de **Balzac et Vautrin au château de Saché à Terre du Son**, a illustré la richesse et la vitalité de la Touraine.

Sur le plan social, notre ambition reste claire : permettre à chacun d'accéder à l'essentiel. Des services publics de qualité, une offre au plus près des habitants, garantissant un territoire préservé, où chacun se sent chez soi. C'est dans cet esprit que **Geneviève Galland** a présidé une **Mission d'information sur la protection de l'enfance**, compétence essentielle du Département. Convaincus que protéger l'enfant et soutenir sa famille sont les fondements d'une société solidaire, nous avons formulé **55 préconisations pour renforcer la prévention, valoriser les équipes et améliorer l'accompagnement des enfants**.

Dans le même esprit de proximité, **Gérard Dubois** est heureux d'annoncer la mise en place du **MobiBUS**, la **Maison départementale de la solidarité itinérante**. Ce véhicule aménagé va sillonner désormais les routes de Touraine pour offrir, au plus près des habitants, consultations, écoute et accompagnement social. Une solidarité concrète, à hauteur d'humain.

Enfin, d'autres réalisations marquent notre canton : la rénovation du pont Henri-IV à Descartes, la création de la Maison de santé pluriprofessionnelle du Grand-Pressigny, ou encore le succès des colonies de vacances à Longeville-sur-Mer. Autant d'actions au service d'un territoire solidaire, innovant et accueillant, où chacun peut bien vivre, bien grandir et bien vieillir.

Ensemble, élus, communes et Département, nous poursuivrons notre action avec vous, chaque jour.

Avec vous chaque jour en 2026 ! De très bons vœux de fin d'année à tous !

À Charnizay en 2025

Naissances

17 mars
LE FLOCH Mia
Chambray-Lès-Tours

06 mai
MARY Juliette
Tours

01 août
BRUNEAU Rosalie
Chambray-Lès-Tours

14 octobre
RAUX ACHAIN Constance
Saint-Benoit-La-Forêt

26 octobre
K/BIDI Emy
Châtellerauld



Mariages

05 juillet
BOTTIER Henri
et SRENG Sineth

02 août
CHAMPIGNY Éric
et VÉRON Mélanie

23 novembre
BRUNEAU Yannick
et DE MEYER Laurence



Décès

23 janvier
DUPORT Madeleine née AUBIER
La Celle-Guenand

11 février
BRAULT Huberte née MULTON
Tournon-Saint-Martin

18 mai
MULTON Jean, Tours

29 mai
DAVEAU Michel, Châtillon-sur-Indre

07 novembre
BAUDET Robert, Châtillon-sur-Indre

12 novembre
ARNAULT Jean J, Châtillon-sur-Indre

30 décembre
CAILLET Annie, Loches



8 mars Carnaval



9 mars Course cycliste
prix de Charnizay



Mai, la commune est de nouveau dotée d'un distributeur de pain, alimenté par la boulangerie de Saint-Flovier du mardi au dimanche inclus



4 juillet à l'école, départ de Claire qu'enfants et parents ont beaucoup appréciée au cours de cette année scolaire et présentation de Dorothee qui a pris ses fonctions de Directrice en septembre



Depuis novembre les associations se relaient pour ouvrir le bar, lieu de vie, de rencontres et de convivialité.

Ouvert les mercredis et samedis de 9h à 13h



13 décembre, plantation d'un arbre de Judée, derrière la salle de spectacle, en l'honneur des cinq naissances de l'année.



21 décembre comme tous les ans la mairie invite ses aînés à un repas festif. Animé cette année par des chansons et un orgue de barbarie. Des colis de fêtes sont distribués à tous ceux qui ne peuvent être présents.

Élections

Élections municipales – 15 et 22 mars 2026 – Décret publié au Journal Officiel du 28 août 2025

Mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants – Loi du 21 mai 2025

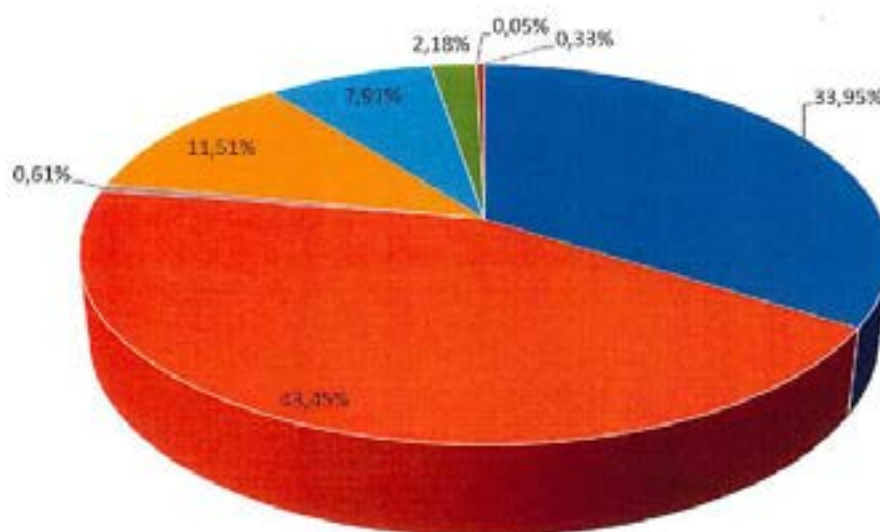
Désormais, dans les communes de moins de 1 000 habitants, lors des élections municipales, il sera appliqué le même mode de scrutin que dans les autres villes. Il s'agit d'un scrutin de liste proportionnel et paritaire, à 2 tours. Les **listes doivent être paritaires** (composées d'autant de femmes que d'hommes), et **respecter une alternance une femme / un homme ou inversement**. L'application de ce mode de scrutin implique le dépôt de listes de candidats (les candidatures isolées ne sont plus possibles) et la suppression du panachage.

Désormais, **si vous ajoutez ou rayez le nom d'au moins un candidat sur votre bulletin de vote celui-ci sera considéré comme nul**. Il en sera de même si vous modifiez l'ordre des candidats.

CHARNIZAY	De 100 à 499 habitants
Effectif légal du conseil municipal	11
Nombre de candidats par liste paritaire	Au minimum 9 candidats et au maximum 13 candidats

Budget 2025

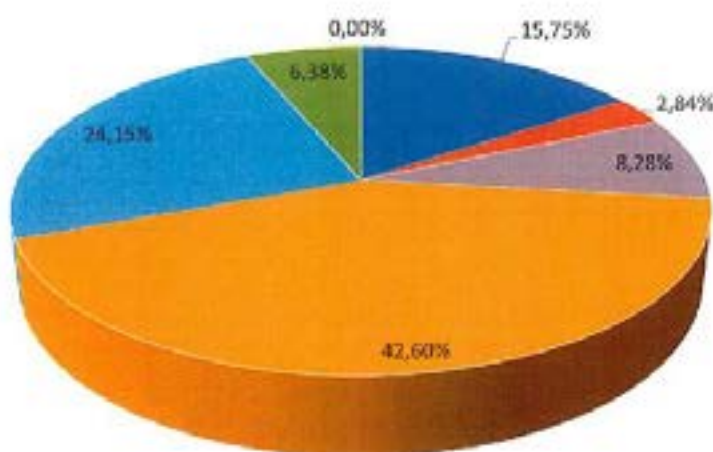
Budget 2025 - Fonctionnement - Dépenses (611 470 €)



- 011 Charges à caractère général (207 610,00 €)
- 012 Charges de personnel (265 713,00 €)
- 014 Atténuations de produits (3 750,00 €)
- 023 Virement à la section d'investissement (70 377,00 €)
- 65 Autres charges de gestion courante (48 375,00 €)
- 66 Charges financières (13 345,00 €)
- 67 Charges spécifiques (300,00 €)
- 68 Dotations aux provisions (2 000,00 €)

Réalisé par Jennifer, stagiaire à la mairie de Charnizay

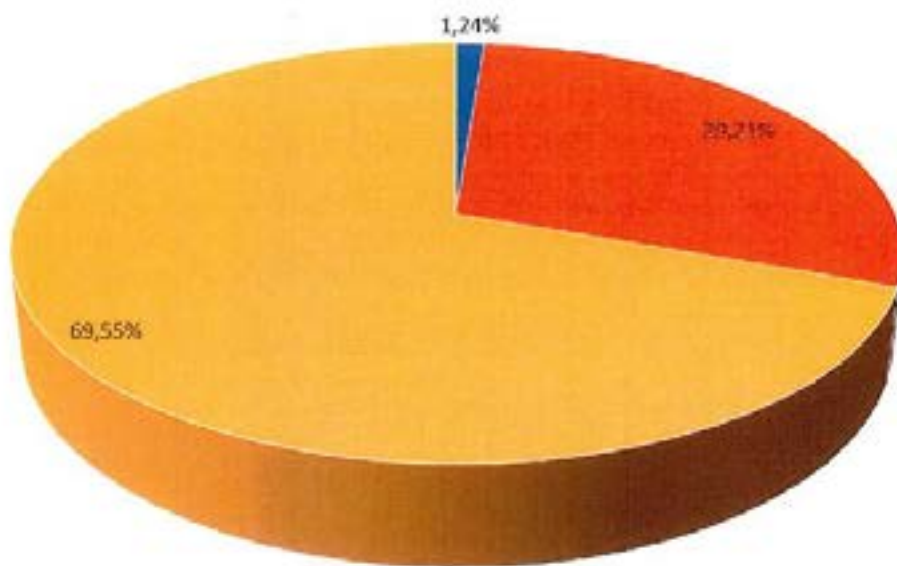
Budget 2025 - Fonctionnement - Recettes (611 470 €)



- 002 Résultat de fonctionnement reporté (96 324,08 €)
- 70 Produits des services, du domaine et ventes diverses (17 394,00 €)
- 73 Impôts et taxes (50 600,00 €)
- 731 Fiscalité locale (260 459,00 €)
- 74 Dotations et participations (147 686,00 €)
- 75 Autres produits de gestion courante (39 000,00 €)
- 76 Produits financiers (6,92 €)

Réalisé par Jennifer, stagiaire à la mairie de Charnizay

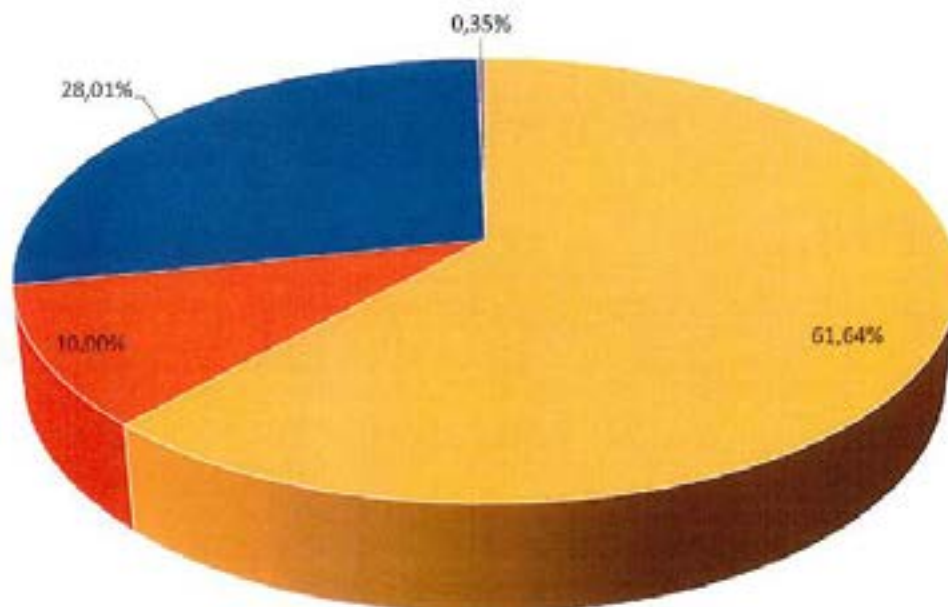
Budget 2025 - Investissement - Dépenses (114 175,07 €)



- 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1 417,07 €)
- 16 - Emprunts et dettes assimilées (33 350,00 €)
- 21 - Immobilisations corporelles (79 408,00 €)

Réalisé par Jennifer, stagiaire à la mairie de Charnizay

Budget 2025 - Investissement - Recettes (114 175,07 €)



- 021 Virement de la section de fonctionnement (70 377,00 €)
- 10 Dotations, fonds divers et réserves (11 417,07 €)
- 13 Subventions d'investissement (31 981,00 €)
- 16 Emprunts et dettes assimilées (400,00 €)

Réalisé par Jennifer, stagiaire à la mairie de Charnizay

Commission voirie

Les travaux de voirie de 2025 ont concerné un tronçon d'environ 160 mètres de la route d'Obterre (VC n°4) et le chemin des Bienneries (CR n°145) depuis la route du Petit Pressigny jusqu'au lieu-dit.



route d'Obterre : mise en œuvre d'enrobés



les Bienneries : reprofilage en grave et gravillonnage

Les travaux se sont élevés à 34 000,08 € TTC.

Des travaux d'assainissement des eaux pluviales ont également été réalisés aux lieux-dits « les Mostières » et « Grange Neuve » pour un montant de 3 057,60 € TTC.

Un miroir sera mis en place en face de la rue du Bon Exemple (550,00 € TTC), et celui situé au coin de la route du Petit Pressigny a été renouvelé.

Après avoir installé des panneaux signalitiques d'activités commerciales et artisanales, une carte a été posée dans le centre.



Comité des Fêtes

Rétrospective 2025

L'année 2025 a été riche en moments conviviaux, grâce à l'engagement de notre Comité et de tous ses bénévoles. Retour sur les temps forts qui ont animé notre commune :

- **7 janvier – Assemblée Générale**
Nous avons débuté l'année avec notre Assemblée Générale, un moment de retrouvailles et d'échanges. Ce fut l'occasion de faire le bilan moral et financier de l'année écoulée, ainsi que de préparer ensemble les projets et festivités à venir.
- **8 & 9 mars – Fête des Rousseroles et activités sportives**
Un week-end placé sous le signe de la nature et de la convivialité : dégustation de rousseroles, randonnée pédestre le matin, repas organisé par le club de foot à midi, carnaval... Le lendemain, course de vélos pour les enfants le matin et pour les adultes l'après-midi au Centre Bourg. Une ambiance festive qui a enchanté petits et grands !
- **13 juillet – Repas champêtre**
Malgré une météo capricieuse qui a perturbé le repas sur l'ancien terrain de foot et l'annulation du feu d'artifice, familles et amis se sont rassemblés pour partager un moment chaleureux de convivialité.
- **2 août – Journée exceptionnelle**
Rétrospective des voitures alpines Gordini (TAG) et des tracteurs anciens (Rétro Mécanique) : parade à midi suivie d'un repas à 13h. La soirée entrecôtes, animée par l'orchestre Michel Ville à 20h, a offert un spectacle mémorable à tous les participants.
- **19 décembre – Soirée festive de fin d'année**
Pour clôturer cette belle année, le Comité a organisé une soirée exceptionnelle en partenariat avec la DAC et l'Union Sportive : apéro dinatoire, accueil du Père Noël, feu d'artifice, marrons grillés et moments de partage qui ont ravi petits et grands.

Le Président, Yoann Champion, tient à remercier chaleureusement tous les bénévoles, ainsi que nos partenaires Gilbert Deroche (TAG) et Patrice Moreau (Rétro Mécanique). Il exprime également sa gratitude à la DAC et au club de foot pour leur précieuse collaboration.

Merci à chacun d'entre vous pour votre engagement et votre enthousiasme, qui font vivre notre association et renforcent les liens dans notre commune !

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite une année 2026 remplie de joie, de partage et de beaux moments conviviaux !



Dynamique des Amis de Charnizay



le 2^{ème} marché gourmand s'est tenu le 21 juin

organisé en lien avec le 2nd Bigoud'challenge
organisé par le club de football

12 exposants gourmands ont répondu « présent ! »,
ils ont été rejoints cette année par 10 exposants artisans

environ 400 repas ont été servis,
et d'innombrables sourires ont été distribués

la 3^{ème} édition se tiendra le **samedi 13 juin** prochain

VENEZ NOMBREUX



R'DAC 3^{ème} édition s'est déroulée le 06 septembre 2025

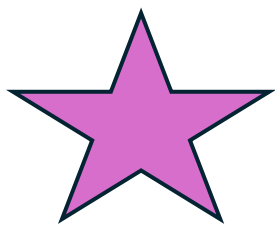
environ 200 motards ont pu profiter d'une météo
plus clémente qu'en 2024 pour tourner
autour de Charnizay
et passer une soirée 90/2000 exceptionnelle

comme chaque année,
un grand merci
à la municipalité, aux propriétaires, aux sponsors
et à tous les bénévoles
sans qui rien ne serait possible

et comme on dit chez nous,
**« une fête réussie, c'est quand les participants
ont le même sourire que les organisateurs »**
et ce fut encore le cas cette année

Sur une idée originale de Laure,
DAC a joué le rôle du restaurateur lors du 1^{er} TELETHON de Charnizay

DAC a également participé à l'organisation de la soirée apéro du 19 décembre,
soirée où chacun a été heureux de partager un moment de convivialité
en présence du Père Noël



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE CHARNIZAY

Un lieu qui reprend vie

2025, Une année riche en changements

Janvier : Une rencontre autour de « livres coup de cœur » avec la découverte d'auteurs.

Mars : Porte-ouverte avec le concours de dessin des écoles du RPI.

Avril : La Municipalité soutient le projet des bénévoles et la bibliothèque déménage dans de nouveaux locaux, grâce à l'aide des agents municipaux.

Juin : Achat de nouveautés pour une somme de 500 € (subvention allouée par la commune)

Juillet : Ronde des livres avec présentation des nouveaux romans achetés, échanges.

Juillet / Octobre : Deux après-midi jeux de société. La dernière, le 21 octobre a rassemblé une vingtaine de participants de 5 à 75 ans. Jeunes et moins jeunes se sont associés pour jouer, lire des livres et partager un goûter "crêpes", un moment très apprécié, très convivial, dans la bonne humeur. Une expérience intergénérationnelle à réitérer.

Octobre : ouverture du bar et possibilité de naviguer du bar à la bibliothèque en toute liberté

2025, la lecture : un privilège

Nos yeux se sont habitués à tous types d'écrits autour de nous. Nous avons tous oublié l'enfant que nous étions à 6 ans, qui lisait la liste de courses des parents et qui la complétait, les petits mots glissés aux copains à l'école et la magie de la lecture.

Nous avons oublié que pendant la guerre, certains livres étaient brûlés, que des gens vieillissent et n'ont plus leurs yeux pour voir...

Alors profitons de ce privilège qui nous est donné, la BIBLIOTHEQUE est là pour vous aider !

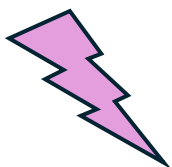
En 2026, la bibliothèque vous souhaite tous ses meilleurs vœux et vous propose :

- ✓ Une inscription gratuite, pour tous, habitants ou non de la commune, à tous les âges.
- ✓ Une ouverture 3 fois par semaine :

mercredi : 10h30-12h30, vendredi : 16h30-18h et samedi : 10h30-12h30

- ✓ Une possibilité d'emprunter des romans, BD, documentaires, DVD, jeux de société, journaux (ABONNEMENTS à la Renaissance Lochoise et Nouvelle République), livres en gros caractères...
- ✓ Possibilité de consulter sur place lorsque vous êtes au bar.
- ✓ Accès libre et gratuit à NOMADE : des milliers de ressources accessibles en ligne 24/24h pour se détendre, travailler, apprendre ou jouer : accès à des milliers de films, des centaines de livres et de titres de presse, des modules d'autoformation, en anglais ou autre, révisions pour les enfants... : sur ordinateur, tablette ou téléphone.
- ✓ Un service gratuit de réservation de chez vous.
- ✓ Un nouvel espace où on peut lire sans emprunter, autour d'un café ou d'un thé mais aussi emprunter sans lire grâce aux jeux présents sur place que l'on peut partager autour d'une boisson.

Une équipe de 5 bénévoles motivées et formées, prêtes à vous accompagner, sans jugement, dans le respect du plaisir. Voici un petit rappel des 10 droits du lecteur, selon Daniel Pennac :



1. Le droit de ne pas lire.
2. Le droit de sauter des pages.
3. Le droit de ne pas finir un livre.
4. Le droit de relire.
5. Le droit de lire n'importe quoi.
6. Le droit de lire n'importe où.
7. Le droit de grappiller.
8. Le droit de lire à haute voix.
9. Le droit de nous taire.
10. Le droit de faire ce que l'on veut avec les livres.

CHARNIZAY HIER ET AUJOURD'HUI

Chères Charnizéennes, Chers Charnizéens,

L'année 2025 a été particulièrement bien remplie pour notre petite association. Les bénévoles n'ont pas ménagé leur peine et les adhérents ont toujours répondu présents à nos sollicitations. Bravo à toutes et à tous.

En janvier, nous avons commencé notre année avec l'extraordinaire troupe de théâtre amateur « Sourire à la vie » qui a joué « Le vison voyageur », une comédie truculente. Le bénéfice était au profit de la restauration des œuvres de l'église. Nous avons eu le plaisir de recevoir 96 spectateurs.

Le 1^{er} mars, nous avons tenu notre assemblée générale. Les 1^{er} et 2 mars, Nicole et René Bigot nous avaient proposé de présenter la généalogie Villeret composée de 2664 personnes, un formidable travail collaboratif fait avec les cousines de Nicole, Monique Bruneau et Marie-Claude Thibault. L'aïeul, Nazaire Villeret, est né en 1582. Sachez, qu'à la suite de ces 2 journées, grâce aux informations données par certains des 250 visiteurs, les 3 dames ont complété leur travail : désormais, la généalogie Villeret comprend 3340 descendants. Félicitations !



Le dimanche 18 mai, avec 40 personnes, nous sommes allés visiter le magnifique château de Chenonceau : c'est le château privé le plus visité de France. Nos 2 guides d'un jour s'étaient affublées un chapeau voyant pour que nos voyageurs les repèrent. A midi, nous avons été reçus à l'Auberge du Mail de Luzillé pour reprendre des forces après avoir déambulé entre autres dans la « Galerie » avec son célèbre carrelage noir et blanc du 1^{er} étage et la « Galerie Médicis » du 2^{ème} étage longue de 60 mètres. L'après-midi, nous avons rendez-vous au barrage de Chisseaux pour une promenade en bateau sur le Cher. Encore une belle journée de découverte.

L'été a été rythmé par les répétitions pour préparer les Journées du Patrimoine. Cette année, nous souhaitions évoquer la 2nde moitié du XIX^{ème} siècle. A cette période, le château était occupé par la famille de Montesquiou. Le soleil aidant, ce fût un immense succès puisque 380 spectateurs se sont pressés dans la cour du château de Charnizay durant ces 2 jours de septembre pour assister à ce nouveau spectacle.



Pour finir, le samedi 11 octobre, les Baladins des Bords de l'Indre de Rivarenes (37) ont proposé de venir chanter bénévolement pour nous aider à remplir notre cagnotte. 50 spectateurs se sont déplacés. A ce propos, sachez que la vierge dorée est chez la restauratrice. Elle nous reviendra, magnifique, en 2026.

**Notre 1^{er} RDV en 2026 : dimanche 1^{er} février à 15h « Un magot pour tous »,
une comédie de Ray Cooney par la troupe de théâtre « Sourire à la vie »
au profit de la restauration des tableaux.**

**Les membres du Conseil d'Administration de « Charnizay, Hier et Aujourd'hui »
vous souhaitent une bonne et heureuse année 2026.**

COMITÉ DES TRAVAILLEURS

Le comité des travailleurs de Charnizay a proposé 3 manifestations sur notre commune en 2025 :

- Le samedi 12 avril, pour la première fois, nous avons organisé un concert de trompe de chasse à l'église de Charnizay. Les 12 sonneurs des Échos de Fontiville nous ont régalés durant 1h30 avec différentes sonneries, le tout, devant plus de 130 personnes.



- Le samedi 30 août, sur les terres de la famille Bardon, que l'on tient à remercier, nous avons organisé notre concours de labours ainsi que le ball-trap. Le concours de labour compte plus de 25 concurrents. Cette journée s'est déroulée dans le champ avec restauration le midi et le soir. Nous tenons à remercier tous les participants (jeunes et plus anciens).



- Le samedi 22 novembre, à la salle de spectacle, nous avons accueilli pour la troisième année le groupe Orchestre Pacific pour une soirée spectacle avec repas. Nous étions 150 à assister à ce concert de qualité. Ce ne fut que du bonheur ! Nous remercions également le restaurant du Petit Pressigny « Le Bon Coin » pour ce repas délicieux.



A venir, notre assemblée qui se déroulera courant janvier, nous pensons renouveler ses manifestations appréciées de tous en 2025.

Le comité des travailleurs vous souhaite une bonne et heureuse année 2026 !

ASSOCIATION OMNISPORT DE CHARNIZAY

Résumé des activités pour l'année 2025

En 2025, l'association OMNISPORT a poursuivi ses activités sportives avec le soutien de deux professeurs de gym.

Audrey Martin anime tous les jeudis de 19h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Charnizay, même pendant les vacances scolaires, avec des cours variés : renforcement musculaire, cardio, assouplissements, etc.

Cécile Montarou propose des séances d'assouplissement et de bien-être tous les lundis, également durant les vacances, de 20h à 21h.

L'association accueille de nouveaux adhérents tout au long de l'année. En 2025, elle compte 30 membres, dont 3 hommes.

Comme chaque année, la randonnée pédestre et VTT s'est tenue le 1er mai, avec trois circuits proposés (6, 14 et 20 km). Cette année, 98 participants ont parcouru les chemins de la commune et ont partagé à l'arrivée le traditionnel verre de l'amitié. Un repas « Parmentier canard chaud » a été servi à tous ceux qui le souhaitaient dans la salle des fêtes.

La journée Téléthon, organisée le 6 décembre, a également été un grand succès. Un immense merci à toutes les associations qui ont participé et apporté leur aide, et surtout à Laure Degoul, l'initiatrice de ce beau projet. Cette journée a été chaleureuse, solidaire et très conviviale.

L'Assemblée générale s'est déroulée le 4e jeudi de novembre 2025. Aucun changement n'a été apporté au bureau :

Présidente :	Marie-Madeleine BONNEAU
Vice-présidente :	Sylvie PELTIER
Trésorière :	Aude PELTIER
Secrétaire :	Véronique RIDET
Trésorière adjointe :	Claudine MOREAU
Secrétaire adjointe :	Florence CHAMPION

Le bilan moral et financier a été approuvé.

Parmi les projets évoqués pour 2026 :

Randonnée pédestre et VTT du 1 er mai.

Tout au long de l'année, les adhérents partagent également des moments conviviaux : bûche de Noël, galette des rois, repas de fin d'année...

Les cours des professeurs de gym seront reconduits en 2026. L'association invite toutes les personnes intéressées à se joindre à eux tous les jeudis soir et tous les lundis.

Tous les membres de l'association Omnisport de Charnizay vous souhaitent une excellente année 2026 !





AS CHARNIZAY SAINT FLOVIER FLERE-LA-RIVIERE

Le club évolue toujours en 4^e division et a terminé 6^e la saison dernière. A mi-parcours cette année, l'équipe est 3^e. Nous avons toujours notre équipe de vétérans qui joue le vendredi soir sur le terrain de Saint-Flovier. Les jeunes de l'entente avec les clubs de l'USYP (Yzeures/Preuilly) et FC2MT (Martizay/Mézières/Tournon) jouent sur les différents stades de l'entente les samedis. Nous avons le plaisir d'accueillir la catégorie U11 le samedi matin à Charnizay. Le niveau de jeu est déjà très intéressant, n'hésitez pas à venir les encourager !

Depuis le début de l'année 2025, l'association a mis en place une activité ping-pong. Les rassemblements ont lieu le mardi soir à partir de 18H30 à la salle de spectacle de Charnizay où une trentaine de participants se renvoient les balles ! Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Gérard Guibert au 06 89 79 44 64.

Merci à tous pour votre participation aux diverses manifestations que nous vous proposons et c'est toujours un grand plaisir de vous retrouver autour du terrain le dimanche après-midi pour encourager l'équipe et passer un bon moment ensemble.

Un grand merci aussi aux bénévoles pour leur aide précieuse qui permet à notre association de proposer ces différentes activités.

Le président et son équipe dirigeante vous présentent tous leurs vœux de bonheur et santé pour cette année 2026.

Manifestations à venir :

-Concours de belote 13h30

Samedi 27 décembre 2025 à Saint Flovier

Samedi 17 janvier 2026 à Saint Flovier

Samedi 28 novembre 2026 à Charnizay

-Choucroute 7 février 2026 à Charnizay

-Challenge Bigoud samedi 13 juin 2026 au stade de Charnizay

Bureau

Président : Florent Cadieu

Trésorier : Nicolas Besnard

Secrétaire : Guylaine Caillet

Vice-président : Maxime Villeret et Kévin Dechene

Trésorier adjoint : Patricia Baisson et Pauline Cadieu

Secrétaire adjoint : Frédéric Villeret et Florent Martin

PING-PONG

Le club de ping-pong de Charnizay à été créé en 2025, le responsable est Gérard Guibert.

Ce club est rattaché à l'association sportive de Charnizay.

Il y a actuellement 18 adhérents, prix de l'adhésion : 20 euros.

Le maximum d'adhérents est de 35 personnes.

Il y a actuellement 6 tables de ping-pong installées dans la salle de spectacle.

Les horaires sont : le mardi de 18h30 à 20h30



PÉTANQUE

L'association « La Pétanque Charnizéenne » souhaite maintenir son activité, elle reste ouverte à toutes les personnes désirant découvrir la pétanque.

Les manifestations 2025 ont été bien appréciées :

- Concours intercommunal entre Charnizay et Cormery
- Challenge des Présidents (réservé aux adhérents)
- L'assemblée générale

L'association se porte bien !

La présidente, Annette Julien



GYM SÉNIOR

L'association **Siel Bleu** a pour objectif la prévention santé et l'amélioration de la qualité de vie des personnes fragilisées, grâce à l'Activité Physique Adaptée. Les cours collectifs ont pour objectif de travailler sur l'assouplissement articulaire et musculaire, l'équilibre, le renforcement musculaire ou encore la coordination. Nous pouvons également intervenir à domicile, en EHPAD, en résidence autonomie, en partenariat avec d'autres associations, en foyer, ...

A Charnizay, les séances ont lieu le vendredi de 11h à 12h avec Emeline !

Coprésidents : Jean-Michel Ricard et Jean-Daniel Muller
Contact local : Maxime Macquart Tel : 06 58 44 17 40
Mail : maxime.macquart@sielbleu.org
Site : sielbleu.org
Facebook : [@assosielbleu](https://www.facebook.com/assosielbleu)



PÊCHE

Chères amies, chers amis et chers pêcheurs,

Cette année 2025 a été une année agréable pour la pêche.

L'ouverture de la truite, fixée au samedi 8 mars, s'est passée par une journée sans pluie dans une rivière à un niveau normal, ce dont nous n'avions plus l'habitude... Il a été constaté tant pour notre AAPPMA* que pour la Fédération Départementale de la Pêche 37, une petite augmentation du nombre de permis vendus qui peut s'expliquer par une météorologie favorable à la pratique de ce loisir.



Une belle truite Fario avant sa remise à l'eau

Le succès de nos manifestations et le soutien important des municipalités du territoire de notre AAPPMA* nous ont permis de faire des rempoissonnements conséquents puisque plus de 600 kg de truites Fario, Arc-en-Ciel ont été déversés dans l'Aigronne, le Brignon, la Claise et le Rémillon. C'est un investissement indispensable mais très élevé pour une petite AAPPMA* comme la nôtre. Si vous prenez votre permis par internet, il est important de bien choisir notre association « AAPPMA* du Petit-Pressigny » qui est sur la deuxième page de la liste des AAPPMA*, pour être parmi nos adhérents. Vous pouvez aussi acheter votre permis au bureau de poste du Petit-Pressigny. N'oubliez pas de communiquer votre adresse mail pour que nous puissions vous informer de nos animations.

En 2026, nous organiserons de nouveau le week-end pêche à la truite et l'ouverture pour les jeunes pêcheurs de moins de 12 ans équipés d'un permis à l'étang de Foux au Petit-Pressigny. Dans cette même commune, vous pourrez participer au concours de pêche qui existe depuis 1951 et à celui de Paulmy. Trois déversements auront lieu dont les dates seront communiquées lors de l'assemblée générale qui se déroulera en mars.

Le Conseil d'Administration se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes et vous présenter ses meilleurs vœux pour 2026.

Le Président de l'AAPPMA « La Truite de l'Aigronne » Michaël Ferdoile

* AAPPMA : Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

ASSOCIATION POUR LE SOUVENIR DE LA BATAILLE DE PÉCHOIRE

Siège social : Mairie 7, place de Verdun 36290 AZAY LE FERRON

Cette année 2025 a permis à l'Association pour le Souvenir de la Bataille de Péchoire de poursuivre ses activités.

La cérémonie de commémoration de la Bataille de Péchoire, qui marquait cette année le 80^{ème} anniversaire de la victoire, s'est déroulée le dimanche 20 juillet.

Malgré la menace de pluie qui a conduit à simplifier la manifestation, l'assistance était nombreuse, plus de 200 personnes.

Mme la Sous-Préfète du Blanc, M. le Député François Jolivet, M. le Sénateur Vincent Louault, les Conseillers Départementaux Dubois et Galland, de nombreux Maires d'Indre et d'Indre et Loire, les représentants de la Gendarmerie, des Pompiers et près de quarante porte-drapeaux ont honoré la cérémonie de leur présence.



Après le dépôt des gerbes au pied de la stèle érigée au cœur de la forêt près des restes de la « roulante » et sur les tombes ainsi qu'au pied du monument principal, le Président Alain Lemaire a remercié tous les participants de leur présence, particulièrement les jeunes porte-drapeaux du Grand Pressigny et de Genillé.

Il a félicité les membres du Conseil d'Administration de l'Association dont le dynamisme et l'engagement ont permis le très beau succès de l'exposition sur la libération de notre région présentée à Azay le Ferron en novembre 2024 et au printemps 2025 à l'écomusée de la Brenne au Blanc.

Tous les participants se sont ensuite retrouvés autour du verre de l'amitié et ont salué le succès de cette manifestation qui, année après année entretient le souvenir de ce moment de l'histoire de notre région dans une ambiance toujours chaleureuse et amicale.

Chers Charnizéens,

Soyons fier de notre région du sud Touraine, car sa quiétude est un atout ! Pour notre qualité de vie, pour notre tourisme vert, mais aussi pour nos espèces rares qui viennent trouver ici le cadre vital et essentiel pour sa reproduction.

Nous avons suivi cette année avec attention mais discrétion, notre bel échassier qui se plaît à revenir chaque année de sa migration africaine pour nicher ici pendant une grande partie de l'année.

Sa présence est un formidable indicateur d'une nature encore préservée mais qu'il faut continuer de protéger.

Ces espèces en dépendent et nous ne mesurons pas toujours à quel point notre économie locale également.

L'agriculture et nos élevages constituent le premier moteur économique et social de notre commune.

Cependant, l'histoire récente nous a montré en France que certaines installations agricoles subissent des nuisances importantes liées à l'implantation d'éoliennes. Ces impacts incluent notamment une baisse de rendement liée aux perturbations sonores, vibratoires ou électriques, des difficultés pour le bétail sensible aux bruits et aux ombres portées, ainsi qu'une dévalorisation du foncier agricole.



Sur le plan juridique :

Le Conseil d'État ainsi que la Cour administrative d'appel de Versailles ont confirmé que les arrêtés successifs des trois préfets de l'Indre-et-Loire, pris depuis 2022, étaient conformes à la loi. En effet, chacun d'entre eux a légalement rejeté les demandes déposées par les sociétés porteuses de projets commerciaux, susceptibles de porter atteinte à notre environnement.

Situation des arrêts de nos magistrats :

- Projet du Chaiseau :

- 18 juillet 2022 : arrêté préfectoral de refus des 7 éoliennes.
- 12 juillet 2024 : La Cour Administrative d'Appel (C.A.A) de Versailles confirme le bien-fondé de la décision préfectorale.
- 23 juin 2025 Le Conseil d'Etat rejette l'ultime recours de l'industriel porteur de projet. Ce dernier estimait que cet arrêté préfectoral était illégal, car selon Windfees les Cigognes Noires n'étaient que marginalement exposées par les éoliennes.

- Projet du Gros Chillou :

- 13 mars 2023 : arrêté préfectoral de refus de 6 éoliennes
- 18 mars 2025 : La C.A.A de Versailles confirme le bien-fondé de la décision préfectorale. Elle a rappelé que les cigognes noires sont vraiment présentes sur notre secteur et courent le risque d'être tuées par ces aérogénérateurs industriels.



•19 décembre 2025 : Arrêt du Conseil d'Etat qui rejette le dernier recours du porteur de projet. Rappelons que le Conseil Municipal élu en 2020 avait émis un avis défavorable à l'unanimité contre ce projet du Gros Chillou,

- Projet "Charnizay Nord" (Les Cornetteries / St Michel)

- 12 novembre 2024 : arrêté préfectoral de refus de 4 éoliennes
- Nous attendons la décision de la Cour Administrative d'Appel de Versailles qui doit juger la légalité de cette décision préfectorale. Là encore, notre Municipalité se joint à l'ADECTE pour soutenir cet arrêté préfectoral. L'avocat Maître Catry, assistant l'ADECTE et la Commune de Charnizay, a déposé le « mémoire d'intervention » auprès de la Cour d'Appel.

Soulignons que la C.A.A de Versailles (5 novembre 2024) puis le Conseil d'Etat (24 juillet 2025) ont définitivement mis un terme au projet éolien de SEPMES, en raison de la présence de la Cigogne noire.

Pour votre information, les membres du Conseil d'Administration de l'ADECTE depuis l'année 2023 sont :

Jean-Paul Bottier (Président) , Vincent Pasquier (Secrétaire), Emilie Véron (Trésorière), Claire Bruneau, Denis Garnier et Marine Bottier (Membres)

***Soyez les bienvenus à la prochaine assemblée générale qui aura lieu le
Vendredi 30 Janvier 2026 à 18H30 à la salle de spectacle de Charnizay.***

L'ADECTE souhaite à tous les charnizéens une bonne année 2026.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



L'Association des Parents d'Élèves (APE) du RPI Saint-Flovier–Charnizay œuvre tout au long de l'année pour soutenir les projets pédagogiques des écoles du regroupement. Grâce à l'engagement des parents bénévoles et aux différentes actions menées, l'association contribue activement au financement des activités et sorties scolaires.

Cette année encore, plusieurs actions ont été renouvelées avec succès : la vente de saucissons et de fromages Saint-Nectaire, la mise à disposition de la benne à papiers à Saint-Flovier, la traditionnelle vente de chocolats de Noël, ainsi que le repas tartiflette organisé à l'occasion du carnaval. Ces initiatives ont permis de financer **un tiers du budget prévu pour les sorties scolaires 2025**, notamment la sortie de deux jours au Puy du Fou pour l'école de Saint-Flovier et la sortie à la Réserve de la Haute-Touche pour les maternelles de Charnizay.

L'année a également été rythmée par de nombreux moments festifs très attendus par les enfants et leurs familles : le spectacle de Noël avec la venue du Père Noël et la distribution de cadeaux, le carnaval de Charnizay suivi de sa conviviale tartiflette, ainsi que la kermesse de fin d'année avec ses jeux en extérieur et ses grillades. Autant d'événements qui permettent de partager de beaux moments intergénérationnels et de créer de précieux souvenirs pour nos enfants.

L'APE tient à remercier chaleureusement les enseignants pour leur bonne humeur, leur disponibilité et leur investissement lors de chaque spectacle et manifestation.

Faire vivre l'association, c'est faire vivre nos écoles !

L'Association des Parents d'Élèves accueille avec plaisir tous les parents volontaires et motivés pour :

- intégrer l'association et participer à l'organisation des manifestations,
- apporter de nouvelles idées et compétences,
- ou tout simplement prendre part aux événements en venant en famille.

N'hésitez pas à nous rejoindre !



Présidente : Marie DUPIN **Vice-présidente** : Elodie JOLY

Secrétaire : Elodie BEAUVAIS **Secrétaire adjointe** : Salomé CROUZILLAC

Trésorière : Sandra JOLY **Trésorière adjointe** : Virginie GRAZIDE

Membres : Clémentine DENIS, Alice CHARTIER, Fanny GABORIEAU, Emilie CHAPIN, Carole BOURDON, Marion RIGOLLET, Laurene LIEBY, Myriam MAKAROF

TÉLÉTHON

Journée TÉLÉTHON du 6 décembre

Toutes les associations ont répondu favorablement et sans aucune hésitation, à la proposition d'organisation de cette première journée Téléthon sur la commune. Une quarantaine de bénévoles, dynamiques et engagés, et un grand élan de générosité, ont contribué à la réussite de cette journée. L'organisation et l'entente entre les différentes associations étaient remarquables.

Pas moins de douze activités ouvertes à tous, petits et grands, se sont succédées tout au long de la journée. La brigade de sapeurs-pompiers de Saint Flovier et ses J.S.P ont très gentiment proposé leur aide. Ils ont pédalé 333 km pour le Téléthon et les J.S.P ont participé à des ateliers de démonstrations de secourisme pour sensibiliser le public présent aux comportements qui sauvent.

Environ 250 parts de gâteaux confectionnés par les pâtisseries bénévoles ont été vendues. Le repas de midi préparé par la D.A.C a régalé les convives présents. La loterie a remporté un vif succès et rapporté la somme de 438€ pour le Téléthon, grâce à la générosité de nombreux donateurs artisans, producteurs et commerçants que nous remercions chaleureusement.

Nous remercions également Cécile Montarou, professeur de danse et gymnastique d'entretien, Audrey Martin, professeur d'activités physiques et sportives adaptées, Manon, professeur de Yoga et Laurie professeur de danse, d'avoir donné gracieusement de leur temps pour mener des activités variées qui ont enchanté les pratiquants. Sans oublier l'association de ping-pong de Martizay qui a gentiment accepté de participer au tournoi, et amené avec elle des joueurs passionnés ; et L'Avenir musical de Verneuil qui a offert un concert hétéroclite pour ouvrir la soirée.

Au total, c'est un chèque de 2779€ qui a été remis à l'association A.F.M Téléthon !

Aux lendemains de cette journée de solidarité et de convivialité, l'ensemble des organisateurs et professeurs semblent vouloir repartir pour une deuxième édition. Faisons le pari que nous pouvons faire encore mieux !

Merci à l'ensemble des généreux donateurs et aux associations de Chamizay !

Les bénévoles de la journée Téléthon



Professionnels locaux

BARRE Julien	Ppe à chaleur-clim (entretien & dépannage)	06.77.01.83.62	contactsarlbarrejulien@gmail.com
CADIEU Fabien	Électricité générale	06.78.85.47.13	sarl.fabien.cadieu@orange.fr
CHAMPIGNY Éric	Menuiserie	06.30.99.35.49	eric.champigny@orange.fr
DE SOUSA Mélina	Médecine traditionnelle chinoise (animale)	07.80.32.10.80	acupression.animale@gmail.com
DENIOT Services	Espaces verts	06.10.13.08.53	boisdechauffage.services@gmail.com
FLON Laëtitia	Chatterie Magic Bengal (élevage et vente)	06.35.33.76.12	chatmagicbengal@free.fr
LEGEAIS Sylvain	Vente & livraison de produits locaux	07.69.90.39.93	legeais@lacroiseedesterroirs.com
MENANTEAU Florian	Réparation électroménager et hi-fi	07.87.53.76.87	fmelectro37@gmail.com
MÉTIVIER Gilles	Multiservices : rénovation, enduits... espace vert	06.76.53.67.68	metivier.gilles@orange.fr
PAOUR Pascal	Diagnostic immobilier – PASCALDIAG (37-36-86)	06.21.19.33.96	pascaldiag@outlook.fr
Paupiette & Chouquette	Atelier de couture « Les Affaires des Chouchous »	Facebook & Insta	paupiette.et.chouquette@gmail.com
PETITPAS Christelle	Créations couture (naissance et enfant)	06.19.43.66.88	petitpaschristelle6@gmail.com
PICHARD Jean-Pierre	Garage : réparations toutes marques	02.47.94.42.86	jean-pierre.pichard5@wanadoo.fr
TREMBLIN Scierie	Sciage et construction bois sur mesure	06.76.33.91.37	scierietremblin@orange.fr
VÉRON Mélanie	Médiation par l'animal	06.32.82.34.64	desplum-auxpoils@hotmail.com
BOURDON M-A & Carole			
BOURDON M-A & Carole	Vente directe viande de bœuf fermier	06.33.68.69.13	lesbenestieres@outlook.fr
BRUNEAU Aurélien	Vente directe viande agneau fermier	07.60.01.01.41	aureliencharnizay@gmail.com
LEMAIGRE Th-Catherine	Plantes aromatiques & médicinales	07.86.48.13.36	piquemouche@orange.fr
ROBERT Valérie	Vente directe œufs de poules élevées plein air	02.47.94.53.17	fermedegrangeneuve@orange.fr
VANDAMME Catherine	Vente dir. lapin Gris, Gélina Touraine élevés pl.air	02.47.94.51.77	catherine.vandamme37@gmail.com
PATOURET & RHÉLIMI			
PATOURET & RHÉLIMI	Création de céramique et mobilier en métal	06.70.93.89.28	1steffstuff@gmail.com
BONNEAU Sylviane			
BONNEAU Sylviane	Gîte « Le Colombier »	06.86.12.42.68	sylviane.bonneau@wanadoo.fr
BOTTIER Marine	Gîte, Chambres d'hôtes, écolodges	06.63.89.27.12	contact@chateauducharnizay.com
BOURDON M-A & Carole	Gîte « Les Bénestières »	06.33.68.69.13	lesbenestieres@outlook.fr
BRUNEAU Annick	Gîte « Bêcheron »	06.80.26.86.11	bruneau.annick21@gmail.com
COUDRY Béatrice	Cottage Marie « Pineau »	06.37.07.97.99	beatrice.coudry@free.fr
LAFAURIE Nicolas	Gîte « Le Moulin de la Croix »	06.99.77.20.23	moulindeacroix.touraine@orange.fr
MOREVE Christine	Gîte « Belle Lande »	06.84.69.85.15	moreve.christine@gmail.com
SPRINGALL	Gîte de Saint-Michel	02.47.94.52.20	chris.springall@hotmail.com

Salles communales et chapiteau

Tarifs locations et frais annexes à compter du 1^{er} janvier 2024

Salle des fêtes (cuisine comprise)				
Cautions 200 €	Jeunes de Charnizay (forfait par jour)	Association de Charnizay	Habitants de Charnizay	Personnes hors Charnizay
Location ½ journée	40 €		40 €	70 €
Location 1 journée	70 €	35 €	100 €	100 €
Location WE				200 €
Ménage (forfait)			45 €	45 €
Chauffage (forfait)	70 €		70 €	70 €
Vaisselle			0.20 € par personne	0.35 € par personne
Casse vaisselle : Verre, tasse Assiette, saladier			1 € l'unité 2 € l'unité	1 € l'unité 2 € l'unité
Salle de spectacles (cuisine comprise, sans vaisselle)				
Cautions 500 €	Associations de Charnizay		Habitants de Charnizay	Personnes hors Charnizay
Location 1 journée	1 gratuité par année civile (location, ménage, chauffage) 120 € dès la 2 ^{ème} utilisation (sans distinction de manifestation)		150 €	200 €
Location WE			240 €	300 €
Ménage (forfait)			70 €	70 €
Chauffage (forfait)			60 €/jr ou 90 €/we	60 €/jr ou 100 €/we
Belote			120 €	
Réunion, Ass Gén Ménage (forfait) Chauffage (forfait)			70 € 70 €	
Chapiteau (avec ou sans mobilier, avec électricité et wc)				
Cautions 1000 €	Association de Charnizay		Habitants de Charnizay	Personnes hors Charnizay
Location	1 gratuité par année civile GRATUIT fête de la musique et fête nationale		2 €/personne x.....	5 €/personne x.....
Expo, foire...			2000	

Bien vivre ensemble : petits rappels concernant nos animaux de compagnie

Les aboiements sont un comportement naturel chez le chien, mais lorsqu'ils deviennent excessifs, ils peuvent être source de conflits de voisinage. Un chien qui aboie sans cesse peut être considéré comme une nuisance sonore, et son propriétaire peut être tenu responsable. Quelles solutions existent avant d'en arriver à une plainte ?

Aboiements excessifs : ce que dit la loi

En France, les aboiements peuvent être considérés comme des nuisances sonores, encadrées par plusieurs textes de loi. Deux situations sont distinguées :

Le tapage diurne (7h-22h) Il faut prouver que les aboiements sont excessifs et troublent la tranquillité du voisinage.

Le tapage nocturne (22h-7h) Un seul aboiement gênant peut suffire à engager la responsabilité du propriétaire.

En cas de nuisance avérée, les sanctions peuvent aller d'une simple amende à une plainte devant le tribunal civil, pouvant aboutir au versement de dommages et intérêts ou à des mesures contraignantes (travaux d'insonorisation, obligation de dressage du chien, voire dans les cas extrêmes, sa saisie).

Que faire si le chien du voisin aboie sans cesse ?

Avant d'envisager une plainte, il est préférable d'explorer des **solutions amiables** : discuter avec le propriétaire du chien. Il peut ne pas être conscient du problème, surtout si son animal aboie en son absence.

Si les aboiements persistent, un **simple courrier** de rappel des règles en vigueur peut être envoyé. En cas d'inaction, une mise en demeure en recommandé avec accusé de réception officialise la demande et constitue une preuve en cas de recours ultérieur ; Si le dialogue échoue, le maire peut intervenir, étant garant de la tranquillité publique. La police municipale ou nationale est habilitée à constater la nuisance et à établir un procès-verbal, qui pourra être utilisé pour sanctionner le propriétaire du chien ; En dernier recours, une plainte peut être déposée auprès du tribunal.

Le propriétaire du chien risque alors une condamnation au civil (paiement de dommages et intérêts) ou une sanction pénale (amende, obligation de mise en conformité).

Propriétaires : comment éviter une plainte ? Les aboiements excessifs ont souvent une cause qu'il est possible de traiter :

- **L'ennui** Un chien seul trop longtemps aboiera par frustration. Solution : jouets interactifs, promenades plus fréquentes ;
- **L'anxiété de séparation** Certains chiens supportent mal l'absence de leur maître. Un éducateur canin peut aider à corriger ce comportement ;
- **Le gardiennage excessif** Si le chien aboie dès qu'un passant approche : collier anti-aboiement, travail de socialisation peut limiter cette vigilance excessive.

Un chien ne doit pas être réduit à un problème de nuisance sonore. Il est essentiel d'**allier bienveillance et fermeté**, autant du côté des voisins gênés que des propriétaires. Une approche basée sur le dialogue et la compréhension mutuelle permet bien souvent d'éviter une plainte et de préserver la sérénité du quartier.

Permis de détention des chiens catégorisés

Le propriétaire ou détenteur d'un animal susceptible d'être catégorisé, dangereux, doit être en mesure de présenter son "permis de détention" (autorisation administrative délivrée par la **mairie** du lieu de résidence), dans le cas contraire, le propriétaire ou détenteur devra effectuer une demande auprès de sa mairie *via* le formulaire Cerfa n° 13996-01.

Aux termes de l'examen des justificatifs, le maire peut refuser de délivrer le permis si le dossier n'est pas complet et/ou si les résultats de l'évaluation comportementale le justifient. Des conditions particulières de détention sont exigées, et vérifiables par les services de gendarmerie ou de police : animal muselé, détenu en laisse, et selon le cas, interdiction d'être détenu sur la voie publique.

Si le maire constate un défaut de permis de détention, il peut en application des dispositions de l'article L.211-14 IV du code rural et de la pêche maritime, mettre en demeure le propriétaire ou le détenteur du chien de procéder à la régularisation dans un délai d'un mois au plus. En l'absence de régularisation dans le délai prescrit, le maire peut ordonner que l'animal soit placé en fourrière ; peut faire procéder sans délai et sans nouvelle mise en demeure à son euthanasie. Les frais afférents aux opérations de capture, de garde et d'euthanasie sont intégralement à la charge du propriétaire ou du détenteur.

L'article L.211-14 prévoit que le fait de ne pas procéder à la régularisation requise dans le délai prescrit est puni de trois mois d'emprisonnement et de 3 750 € d'amende. Les personnes physiques encourent également des peines complémentaires comme la confiscation du ou des chiens et l'interdiction de détenir un animal, à titre définitif ou non.

Les offres de mobilité à Charnizay



Le transport à la demande avec Rémi+

Depuis Charnizay, des arrêts dans les communes de Châtillon-sur-Indre et de Preuilly-sur-Claise sont desservis aux jours et plages horaires indiqués. Après réservation la veille avant 17h auprès de la plateforme téléphonique Rémi, une navette RÉMI+ prend l'usager en charge à son domicile et le dépose à l'arrêt demandé. *Merci de réserver le vendredi soir avant 17h pour un trajet le lundi.*

Châtillon-sur-Indre: Mardi entre 9h30 et 11h30. Jeudi entre 13h30 et 15h30. Vendredi entre 9h30 et 11h30.

Preuilly-sur-Claise : Jeudi entre 9h30 et 11h30. Plateforme de réservation : 0 806 70 33 33

- Coût par trajet : 3,30 € (sauf si vous possédez une carte de réduction REMI LIBERTE ou un abonnement mensuel REMI).
- Véhicules adaptés aux Personnes à Mobilité Réduites
- Pour l'achat d'un ticket de transport à la demande, vous pouvez prendre un car REMI sans frais supplémentaire dans les 90 minutes qui suivent cet achat.

Pour plus de renseignements, contacter la Communauté de Commune au 06 13 04 42 04.

Les transports en commun par Rémi

Charnizay est desservi par la ligne G de car Rémi avec un aller-retour hebdomadaire en direction de Tours Achat des tickets en ligne www.remi-centrevaldeloire.fr ou au chauffeur en espèces (avec l'appoint). Coût par trajet à partir de 3,30€

La mobilité solidaire par La Croix Rouge

La mobilité solidaire répond à des besoins ponctuels pour les déplacements des personnes isolées. Aucune condition de revenus n'est en vigueur. Les habitants de Charnizay bénéficient des véhicules mis à disposition dans le secteur Haute Touraine à Ligueil et Descartes, pour des déplacements dans la limite de 100 km aller-retour. Les trajets sont réalisés par un bénévole de l'association.

- Pour réserver : Mobilité Haute Touraine au 06 49 56 23 76 (réservation 48h à l'avance)
- Coût à la charge du bénéficiaire : 0,30 € / km (Ce coût s'applique à partir de la commune de rattachement du véhicule. Le trajet pour rejoindre le domicile du bénéficiaire est facturé).

**La Mission Locale, pour les jeunes de 16 à 25 ans révolus, non scolarisés,
Présente sur Cormery, Montrésor, Descartes, Ligueil, Preuilly/Claise et Yzeure/Creuse.**

Mission Locale SUD TOURAINE 1 Place du Maréchal Leclerc 37600 BEAULIEU LES LOCHES

02 47 94 06 46 contact@ml-tourainecotesud.fr

Du lundi au vendredi - 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 www.ml-sudtouraine.fr



- **Accueillir et Ecouter, Informer et Conseiller :** choisir un **métier**, comment construire un **projet**, trouver une **formation** et la financer, commencer et organiser sa **recherche d'emploi**...
- **Proposer des solutions** pour aider à résoudre les difficultés concernant l'accès à la **mobilité**, le **logement**, la **santé**, la **culture**, le **sport**...
- **Faciliter la mise en relation** avec les entreprises pour réaliser des **stages**, découvrir les secteurs **d'activité**, les **métiers**, décrocher un job...



Aidants
Connect

LE CHOIX DE LA COMPETENCE ET DE LA PROXIMITE

Présente sur votre territoire depuis **1993**, l'Entraide de la Touraine du Sud est reconnue par la DDETS, ses différents partenaires et utilisateurs pour ses compétences humaines et professionnelles.

En faisant appel à notre association vous aidez des personnes dans leur parcours d'accès ou de retour à l'emploi. À travers cette démarche, vous permettez à une personne de retrouver travail et confiance.

LA SOLUTION PAR L'INSERTION

Vous êtes un Particulier : Facilitez votre quotidien, confiez vos missions de ménage, repassage, entretien d'espaces verts, petits travaux de bricolage, peinture, petite maçonnerie, manutention, aide au déménagement, débarras...

Notre Association agréée par l'Etat, vous permet de bénéficier d'un **AVANTAGE FISCAL** pour toute mission intégrant la liste des Services à la Personne (Ménage, jardinage, petit bricolage, ...)

L'API TIERS de prestations (Avance immédiate Crédits d'Impôts) peut être mise en place si vous le souhaitez.

Vous êtes une Association, une Collectivité : Pour des remplacements ponctuels, un surcroît d'activité, vous seconder lors de manifestations, entretiens des locaux, ...

Vous êtes un Artisan, une Entreprise, un Agriculteur : Ayez le réflexe d'un dépannage rapide, pour pallier l'absence d'un salarié, pour faire face à une période de surcroît d'activité, inventaire, ...

LE CHOIX DE LA FLEXIBILITE !

Vous avez besoin d'aide pour quelques heures ou quelques jours ?

Ensemble nous examinerons votre demande et à partir de notre connaissance des personnes inscrites à notre fichier, nous trouverons celle qui répondra le mieux à vos besoins.

LE CHOIX DE LA SIMPLICITE !

Afin de vous libérer de toutes les formalités administratives liées à l'embauche d'un salarié, nous sommes « **L'EMPLOYEUR** »

Au début de chaque mission, nous établissons un contrat de mise à disposition précisant la nature de la tâche à effectuer ; Vous en déterminerez vous-même les horaires et la durée. Vous êtes « **L'UTILISATEUR** ».

Tout contrat doit impérativement être retourné à l'Association en fin de mois, rempli et signé des deux parties. Le salarié recevra un bulletin de salaire et l'utilisateur une facture.

VOUS ETES A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI, VOUS AVEZ BESOIN DE SERVICES : CONTACTEZ-NOUS !

18 rue le Savoureux 37350 LE PETIT-PRESSIGNY
Tél : 02 47 94 97 74 E.Mail : contact@entraidetourainedusud.fr
09h00-12h00 et 14h00-17h00 sauf le mercredi 09h00-12h00

PERMANENCE MEDIATHEQUE PREUILLY-SUR-CLAISE SUR RDV



France Services : vos démarches administratives simples et proches



Chers habitants, pour faciliter votre quotidien administratif, votre espace France Services est là ! C'est un guichet qui vous permet d'être accompagné dans vos démarches administratives comme par exemples :

- je demande une aide (allocation logement, prime d'activité)
- j'ai un problème avec mon espace en ligne CAF ou CPAM
- j'établis mon permis de conduire ou ma pré demande de carte d'identité
- je souhaite m'actualiser à France Travail
- je prépare ma retraite
- je fais face à un litige ou un conflit

Les Conseillères Administratives et Sociales vous offrent un accompagnement humain et gratuit. Ne courez plus d'administration en administration !

Horaires : sans rendez-vous les lundis, mercredis, jeudis de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 et le vendredi de 9h00 à 12h30. Sur rendez-vous le mardi matin et le vendredi après-midi.

La France Services de Ligueil

69 rue Aristide Briand
37240 Ligueil
Tél. 02 47 94 03 45
efs@lochessudtouraine.com

La France Services de Descartes

Maison de la Tour
5 rue du Vieux Marché
37160 Descartes
Tél. 02 47 59 83 29
efs@lochessudtouraine.com

La France Services de Loches

Pôle social
24 bis Av. du Général de Gaulle
37600 Loches
Tél. 02 47 19 82 36
efs@lochessudtouraine.com



Charnizay – Boussay – Chambon - Chaumussay

Contact local : Mme Annette JULIEN - Tél. 02.47.94.45.40
Coordonnées de la chargée de secteur Mme Édith GODEFROY
Bureau de Charnizay : 02.47.94.92.23
egodefroy@fed37.admr.org



Agence d'Indre-et-Loire
5 rue du 66^{ème} RI - 37000 TOURS
Tél. 02.47.31.61.96 - pv37@presenceverte.fr
Contact local : Mme Annette JULIEN
Tél. 02.47.94.45.40

Présence Verte, seul acteur du marché à être exclusivement dédié à la téléassistance vous propose des offres adaptées à vos besoins.

Vous souhaitez être sécurisé à domicile :

Se présentant sous forme de médaillon ou de bracelet, Activ'zen s'adresse à toute personne souhaitant se sentir en sécurité chez elle. En complément de son équipement de base, Présence Verte vous propose également un détecteur automatique de chute lourde et un détecteur de fumée reliés à votre matériel de téléassistance ainsi qu'un coffre à clés sécurisé vous assurant un secours rapide et sans dommage.

Vous souhaitez être sécurisé à domicile et lors de vos déplacements :

Activ'mobil s'adresse à toute personne souhaitant se sentir rassurée à domicile mais également à l'extérieur. Soit par appui, soit automatiquement en cas de chute lourde, vous serez géolocalisé et secouru. Nos deux offres bénéficient d'un crédit ou d'une réduction d'impôt à hauteur de 50%. Des prises en charge sont également possibles par les caisses de retraite ou le conseil départemental dans le cadre de l'APA.

Zoom sur le Relais Petite Enfance de Loches Sud Touraine

Le Relais Petite Enfance, est un lieu d'information et de ressources pour les parents et les assistantes maternelles. Il est aussi un lieu de rencontres et d'échanges pour les professionnels de l'accueil individuel pour lesquels il propose aussi un accompagnement à la professionnalisation.

Les parents ou les futurs parents sont accompagnés par le Relais :

- Pour leur recherche de mode d'accueil (assistantes maternelles, crèche...),
- Pour avoir des informations au titre des démarches administratives concernant la réglementation du contrat travail avec leur assistantes maternelles ou garde à domicile.
- Pour des questionnements relatifs à l'accueil de leur enfant.

Les assistantes maternelles ou futurs assistantes maternelles peuvent se rapprocher du Relais Petite Enfance :

- Pour avoir des informations sur le métier et être accompagnées dans leur nouveau projet.
- Pour des informations de 1er niveau concernant la réglementation et droit du travail.
- Pour mettre à jour leurs disponibilités.
- Pour être accompagnées vers des formations continues.
- Pour être soutenues dans l'exercice de leur profession et pour toutes les questions relatives à l'accueil des enfants.

Le Relais Petite Enfance propose tout au long de l'année pour les professionnelles de la petite enfance : des soirées d'informations, des conférences, des sorties, des spectacles vivants, des matinées d'éveil et des groupes de l'analyse de la pratique professionnelle.

Pour plus d'informations sur le Relais Petite Enfance rendez-vous sur www.lochessudtouraine.com/creche-assistante-maternelle

Les antennes du Relais Petite Enfance :

Descartes : Tél.: 09 66 98 90 62 – petite-enfance.descartes@lochessudtouraine.com · Genillé : Tel : 02 18 08 01 08 – petite-enfance.genille@lochessudtouraine.com

Ligueil : Tél. : 02 47 59 15 71 – petite-enfance.ligueil@lochessudtouraine.com

Loches : Tél. : 02 47 59 95 22 – petite-enfance.loches@lochessudtouraine.com

Prochaine réunion d'Information sur le métier d'assistante maternelle

Vendredi 16 janvier au Pôle social à Loches, inscription obligatoire auprès du service agrément 02 47 31 45 35 ou

agremements@departement-touraine.fr

Assistante maternelle, un métier de cœur...

Loches Sud Touraine a lancé en juin 2024 sur ses réseaux sociaux, Facebook et Instagram, une campagne de communication pour valoriser la profession d'assistante maternelle. Mélanie, Marine, Karine, Tiphany, Aline et Lucie, assistantes maternelles en Sud Touraine, ont posé pour la photographe Gin Pineau et se sont confiées chacune au micro de la journaliste Anne-Claire Bulliard pour une série de podcasts (fichier audio) intitulée "assistante maternelle, un métier de cœur".



Déchets ménagers

Jour de collecte des ordures ménagères : les **vendredis**.

La collecte est décalée aux **samedis** lorsqu'il y a un jour férié dans la semaine.

Les horaires de passage des camions de collecte peuvent varier. Pour vous assurer du bon ramassage de vos déchets, il est nécessaire de sortir les sacs ou les bacs la veille du jour de la collecte.

S'équiper pour bien trier !

Seuls les emballages vont dans la poubelle jaune.
Des sacs jaunes gratuits sont disponibles en mairie et au service déchets ménagers.

Les bacs roulants jaunes, plus pratiques et sûrs pour les agents, peuvent être commandés en mairie, au service déchets ménagers ou en ligne sur lochessudtouraine.com.

Nouveauté : pour les habitants collectés en points de regroupement, des sacs cabas sont distribués à partir de 2026 en remplacement des sacs jaunes !

Bien trier, c'est gagnant sur tous les plans !

Bon à savoir : 1/3 des poubelles noires est constitué d'emballages ! Ils finissent enfouis à Chanceaux-près-Loches et coutent très cher : c'est polluant et donc très taxé.

Le piège des encombrants

En 2024, le volume d'encombrants a augmenté de 9 %. Leur nom trompeur pousse à y déposer tout et n'importe quoi. Or, ces bennes sont réservées aux déchets sans filière de recyclage (plâtre, laine de verre, DVD, tuyaux PVC...). Leur contenu est enfoui à Chanceaux-près-Loches pour plus de 800 000 € par an, soit plus de la moitié du coût total des déchets en déchèteries !

Pour être sûr de ne pas vous tromper, demandez conseil à l'agent de déchèterie !

Une question sur les déchèteries : Service déchets ménagers – 57 rue Quintefol, Loches - 02 47 92 97 83 – dechets@lochessudtouraine.com

Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable de la Touraine du Sud

2025 a été une année de transition entre le contrat précédent et la nouvelle délégation de Service Public avec la SAUR.

Le programme de travaux 2025 : le Bureau d'études SAFEGE a été retenu pour accompagner le syndicat dans les travaux concernant les canalisations fuyardes sur lesquelles de nombreuses interventions ont déjà eu lieu. Travaux prévus en 2026 à Barrou, Chamizay et Le Petit-Pressigny.

Le Syndicat en quelques chiffres (Rapport du Prix et de la Qualité du Service eau potable 2024) :

Nombre habitants	4 917
Longueur de réseau	517 275 ml
Volumes consommés	344 242 m3
Rendement du réseau*	75,05 %
*Différence entre les volumes mis en distribution et les volumes réellement consommés	
Nombre compteurs	3 476
Prix TTC du service : Parts syndicale et SAUR + taxes Agence de l'Eau - pour 120 m3 - Année 2025	2,49 €/m3

Le Comité syndical a fixé le prix de l'eau - part syndicale - au 1^{er} janvier 2026 comme suit :

- Abonnement ou part fixe 39,06 € HT
- Part proportionnelle.....0,4885 € HT/m3 eau consommée.

Pour toute demande de raccordement au réseau d'eau potable, contacter la SAUR sur : www.SAUR.com

En cas de difficultés, pour toutes questions relatives à la distribution de l'eau potable (raccordement, dégrèvement loi Warsmann, ...) laisser un mail au SMAEP de la Touraine du Sud, nous vous répondrons au plus vite.

Tél. 02.47.94.61.37 Courriel : siaeptourainedusud@orange.fr

Cours d'eau : des obligations d'entretien pour les riverains

Le lit des cours d'eau non domaniaux (toutes les rivières du Sud Touraine, sauf la Creuse) appartient aux propriétaires des deux rives. Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'eux a la propriété de la moitié du lit.

Le propriétaire, privé ou public, a le devoir d'entretenir de manière régulière et raisonnée le cours d'eau, afin d'assurer l'écoulement naturel des eaux et préserver la biodiversité. Il s'agit d'enlever les encombres ou de couper les arbres présentant un risque de chute dans la rivière (article L215-14 du code de l'environnement). Il peut réaliser cet entretien lui-même ou mandater des entreprises spécialisées dans ce type d'intervention et équipées d'engins adaptés. L'intervention mécanique dans la rivière n'est pas autorisée, sauf avec l'accord de l'administration.



Conseils et expertise techniques : contacter le technicien de rivières référent sur votre secteur (secrétariat au 02 47 91 12 08).

Entretien des chemins ruraux :

Les chemins ruraux relèvent du domaine privé de la commune, qui n'est donc pas tenue d'assurer leur entretien. Aucune disposition législative ou réglementaire n'impose aux communes l'obligation d'entretenir les chemins ruraux. Les dépenses d'entretien des chemins ruraux ne figurent pas dans la liste des dépenses obligatoires pour les communes. En cas d'accident sur un chemin non entretenu, la commune n'est pas responsable des dommages consécutifs au défaut d'entretien des chemins ruraux.

De même, les communes ne peuvent être tenues pour responsables des dommages résultant, pour les riverains et les usagers, de ce que les chemins ruraux seraient impraticables.

Si une commune a entretenu régulièrement un chemin rural, elle doit continuer à le faire, au risque d'engager sa responsabilité. Dans ce cas, l'entretien du chemin devient obligatoire. En revanche, si un administré a volontairement entretenu un chemin rural, cela n'engendre aucune obligation d'entretien pour la commune.

Forêt de Tours/Preuilly-sur -Claise ; Calendrier « chasse à tir »... Prudence !

Judi 5, 12, 19 et 26 février 2026.

L'ambroisie à feuilles d'armoise

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante **nuisible à la santé humaine** (rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme et parfois urticaire ou eczéma) **ainsi qu'à l'agriculture** (importantes pertes de rendement, déclassement des lots de semences, frais supplémentaires de gestion).

La loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé introduit un chapitre spécifique à la lutte contre les ambrosies dans le **code de la santé publique (CSP)**. Un décret d'application de cette loi définit les mesures susceptibles d'être prises pour prévenir leur apparition ou lutter contre leur prolifération.



PLATEFORME INTERACTIVE
**SIGNALEMENT
AMBROISIE**

L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Que faire si j'en vois ?

- Sur ma propriété : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale la zone infestée grâce à SIGNALEMENT-AMBROISIE :**

 www.signalement-ambroisie.fr

 L'application mobile Signalement-ambroisie

 email : contact@signalement-ambroisie.fr

 Téléphone : 0 972 376 688

COMMENT RECONNAÎTRE LA PLANTE D'AMBROISIE ?

- Feuilles de même motif que sur les deux photos
- Pas d'odeur quand on les froisse dans la main



Financé par l'État, le Département de l'Indre, la Région Centre-Val de Loire et les communes riveraines.





Un **lundi** par mois
de **14h à 16h30**
à la salle des fêtes
rue de la République
Preuilley-sur-Claise

2026

LES RENDEZ-VOUS

GRATUIT

des aidants

Après-midis d'information et d'échanges
ouverts aux aidants accompagnant une personne de plus de 60 ans.

Calendrier 2026

Lundi 9 février

Etape 1 : « Me connaître en tant qu'aidant » rencontre avec la plateforme de répit pour les aidants d'AGEVIE

Lundi 9 mars

Etape 2 : « Ma relation avec mon proche évolue : comprendre les impacts émotionnels et relationnels » animé par une psychologue

lundi 13 avril

Etape 3 : « Comprendre les maladies neuro-évolutives : des repères pour accompagner mon proche » avec le Centre Mémoire Recherche et Ressource (CMRR) du CHU Bretonneau

Lundi 11 mai

Etape 4 : « Aides aux aidants : suis-je bien informé-e ? » un-e conseiller-e autonomie et un-e conseiller-e numérique m'aident à faire le point

Lundi 8 juin

Etape 5 : « Internet au service de mon rôle d'aidant : découverte de ressources utiles en ligne » animé par un-e conseiller-e numérique

Lundi 7 septembre

Etape 6 : « J'adapte mon domicile face à une maladie neuro-évolutive : se protéger mon proche et moi » animé par un-e ergothérapeute

Lundi 12 octobre

Etape 7 : « Prendre soin de moi pour aider : bien-être physique, mental et gestion du temps » animé par des professionnel-le-s du bien-être

Lundi 9 novembre

Etape 8 : « Envisager une mesure de protection ? » échanges avec un-e mandataire judiciaire pour y voir plus clair

Lundi 7 décembre

Etape 9 : « Bien dormir pour aider : un atelier pour retrouver un sommeil réparateur et de l'énergie » animé par un-e sophrologue

Chaque étape est importante, mais libre à chaque aidant de participer ou non à l'ensemble du parcours. Il sera possible d'assister à des séances ciblées en fonction des besoins.

Nous pouvons organiser l'accueil de la personne aidée gratuitement ainsi que votre transport sur réservation.

AGEVIE

Appel d'Urgence :

SAMU :	15
Appel Urgence Européen :	112
Centre antipoison :	02 41 48 21 21 à Angers
Allo Enfance Maltraitée :	119
Violence contre les femmes :	3919
Accueil sans abri :	115

Cabinets Médicaux :

Saint-Flovier : Cabinet médical : 02.47.94.72.08

Prendre rendez-vous en ligne : <https://www.maiaa.com/medecin-generaliste/37600-SAINT-FLOVIER>

Infirmières :	02.47.94.72.08-	Sage-Femme :	06.81.00.30.06
Pharmacie :	02.47.94.72.07-	Podologue :	02.47.91.06.98
Ophtalmologiste :	02.47.88.31.07-	Kinésithérapeute :	02.47.92.01.88

Preuilly-sur-Claise : Centre de santé régional : 02.19.23.12.57

Dentiste :	02.47.94.64.99
Infirmières :	02.47.94.67.26
Pharmacie :	02.47.94.50.20

**Prendre soin de soi,
ce n'est pas du temps perdu**

Agri-écoute
Mal-être, solitude, idées suicidaires...
ne restez pas seul face aux difficultés,
parlez-en !
09 69 39 29 19*
agriecoute.fr

Cellule Mal-être
Nos conseillers de la cellule
Prévention mal-être sont
spécialisés sur
l'accompagnement des
personnes en situation
difficile
tél : 02 47 31 62 73

REAGIR
Ayez le réflexe
de venir
chercher de
l'aide, avant
même d'être en
difficulté grave.
3114

AIDE AU REPIT
Vous êtes exploitant ou salarié
agricole en situation
d'épuisement professionnel ou
«burn-out» ?
La MSA vous propose un
accompagnement
personnalisé pour vous
permettre de souffler et
prendre soin de vous.

**Numéro national de
prévention du suicide**

3114

Cellule de la MSA Berry-Touraine :
02 47 31 62 73
Pour tous renseignements :
bisiaux.amandine@berry-touraine.msa.fr

MSA santé famille retraite services

Quelques dates à retenir pour 2026

Janvier

- 11 - Vœux du Maire
- 17 - Concours de Belote Foot à St-Flovier
- 27 - A.G. Travailleurs
- 30 - A.G. ADECTE

Février

- 01 - Théâtre Charnizay hier et aujourd'hui
- 07 - Choucroute Foot, salle de spectacle à Charnizay

Mars

- 07 - Carnaval - Foire
- 08 - Course cycliste
- 15 et 22 - Elections municipales
- 19 - 11h Commémoration - Repas AFN
- 28 - A.G. Charnizay Hier et Aujourd'hui

Mai

- 01 - Randonnée Association Gym et repas
- 08 - Commémoration

Juin

- 13 - DAC Marché Gourmand - Foot Challenge Bigoud
- 14 - A.G. Foot

CAP SUR LE NUMERIQUE
L'ordinateur en toute sécurité

Charnizay
Mairie, Salle du conseil
2, Place du 8 mai 1945

C'est gratuit

JEUDI 8 JANVIER
14H30 - 16H30
Mise à jour et sauvegarde

JEUDI 19 FÉVRIER
14H30 - 16H30
Internet et achat en ligne

JEUDI 12 MARS
14H30 - 16H30
Boîte mail et réseaux sociaux

ISABELLE 07 85 13 87 38
BENOÎT 07 85 48 16 19
COMMISSION NUMERIQUE France Bretagne

Août

- 08 et 09 - Course de Côte (Alpine) + Entrecôte
- 22 - DAC Rando Moto
- 29 - Concours des Laboureurs

Septembre

- 19 - Journée du patrimoine (Château)
- 20 - Journée du patrimoine (Château)

Novembre

- 11 - Commémoration
- 21 - Soirée des Travailleurs
- 28 - Concours de belotte

Décembre

- 05 - Téléthon
- 18 - Soirée conviviale, marrons chauds
- 20 - Repas des Aînés



La meilleure année est à venir !
Que cette année soit synonyme
d'harmonie et de bons moments pour tous,
et que chaque jour de 2026 vous apporte
une nouvelle raison de sourire et d'être
reconnaisant.